



## ASSEMBLEE GENERALE ARPAF

Vendredi 10 février 19h00 Saint-Paul- en-Forêt

19h00 ouverture de l'assemblée générale

Mme SIMONET secrétaire prend la parole : Etant donné le peu de présents et de pouvoirs, le quota n'est pas atteint – il est donc procédé directement à une Assemblée générale extraordinaire.

Mr PRIEUR le président remercie Monsieur le Maire de St Paul en forêt pour sa présence parmi nous – Il annonce que, lors de la prochaine Assemblée générale, nous devons procéder au renouvellement des membres du bureau par une élection

Les candidatures des personnes intéressées pour entrer au comité de l'ARPAF devront être adressées à Mme SIMONET secrétaire 637 route de Fréjus 83440 FAYENCE.

Présentations des manifestations organisées par l'ARPAF en 2022 par Mme SIMONET

- Les greniers dans la rue  
Participation à la journée des Associations à Montauroux – stand de l'ARPAF  
Salon Terr'animalia  
Le marché de Noël  
Salon du collectionneur.

Mme BAUDET Edith vice-présidente fait un bilan général de ces événements qui devraient être reconduits pour 2023 – nous envisageons d'organiser un 2ème grenier dans la rue à St Paul en Forêt – Monsieur le maire n'y voit pas d'inconvénient.

Les greniers dans la rue ont toujours autant de succès.

Nous étions présent à la journée des associations sur le parking du collège de Montauroux, nous avons juste regretté que nous ne soyons pas plus près de l'entrée du gymnase où se tenaient les associations sportives

Terr'animalia s'est tenu sur une journée avec projection de films, de conférences et les différents intervenants sur les stands ont pu échanger avec la population.

Le marché de Noël s'est très bien déroulé, l'ARPAF a offert le vin chaud, le chocolat chaud, les bonbons et les animations grâce à la subvention de la Mairie de Fayence.

Le salon des collectionneurs n'a pas pu se faire à Tourrettes comme prévu –Mr Bouge, le Maire de Tourrettes ne veut plus accorder la salle. Nous allons réfléchir sur une autre commune et nous allons devoir corriger les banderoles qui étaient imprimées pour la commune de Tourrettes.

Paul PRIEUR présente les actions menées dans le cadre des maltraitances animales sur lesquelles l'ARPAF a dû intervenir.

Parmi les différentes interventions, l'ARPAF a placé 2 chiens en famille d'accueil, coût de l'opération 700€

Il annonce le nombre d'ovarios et de castrations effectuées en 2022 sur les différentes communes soit : 28 ovarios et 19 castrations.

Il souligne que le Rotary a offert 10 cages en 2021

Mme Zontini qui s'occupe de gérer le prêt des cages dit qu'on a du mal à les récupérer

Paul annonce le budget des stérilisations allouées par les communes grâce à une convention entre les mairies et l'ARPAF

- Mons 500 €
- Fayence : pas de limite
- Callian : 1000€
- St Paul en Forêt : 500€
- Tourrettes 1000€

L'ARPAF a financé 27 castrations et 30 ovarios supplémentaires via des particuliers pour des chats sauvages

Nicolas TORREMOCHA trésorier fait lecture du bilan financier qui présente pour l'année 2022 un déficit de 67.91€ - il présente le budget prévisionnel qui se monte à 20 000€

On procède au vote :

Bilan financier : voté à l'unanimité

Budget prévisionnel : voté à l'unanimité

Clôture de la séance à 20h20, un apéritif est offert aux présents par l'association.

Le président Paul PRIEUR

La secrétaire Anne Simonet

